



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 15 mai 1957

Classe 71 f

André Jeanrichard, Soleure, est mentionné comme étant l'inventeur

BREVET PRINCIPAL

Roamer Watch Co. S. A., Soleure

Demande déposée : 6 mai 1955, 17 1/2 h. — Brevet enregistré : 31 mars 1957

**Montre à remontage automatique**

La présente invention se rapporte à une montre à remontage automatique, dans laquelle le pivot du palier de sa masse oscillante de remontage comporte une plaque de base fixée sur un pont du mouvement.

Selon la présente invention, le centrage dudit pivot de masse est assuré par un chaton du mouvement, pénétrant dans une creusure aménagée dans la plaque de base.

Le dessin annexé, qui montre une partie d'un mouvement en coupe axiale, représente une forme d'exécution de l'objet de l'invention, donnée à titre d'exemple.

Le bras 1 supporte la masse, dont le palier se trouve en haut, au centre du dessin, et comporte un pivot 2 se terminant par une plaque de base 3.

Cette plaque de base est fixée au pont 4 de seconde au centre. Les vis 6, introduites depuis le dessus de la plaque de base, servent à fixer cette dernière, qui pourrait aussi être maintenue en place par des vis introduites par-dessous. Dans le cas dessiné, les vis traversent la plaque et se vissent dans le pont. Dans le cas contraire, elles traverseraient le pont pour se visser dans la plaque.

L'axe 5 de seconde au centre est pivoté dans une pierre percée 7, qu'un chaton 8 maintient dans le pont 4.

On voit ici que la longueur du chaton est augmentée en direction opposée à l'axe de manière à émerger du pont 4 en direction de la plaque de base 3. Il constitue ainsi une sorte de téton apte à centrer cette plaque qui est munie d'une creusure correspondante 9, lui permettant de coiffer le chaton et de se centrer sur ce dernier.

On pourrait utiliser de façon identique le chaton du palier de roue de centre, auquel cas la plaque de base 3 serait fixée comme précédemment décrit, mais au pont de la roue de centre.

REVENDEICATION :

Montre à remontage automatique, dans laquelle le palier de la masse oscillante de remontage comporte un pivot monté sur un pont du mouvement par l'intermédiaire d'une plaque de base, caractérisée en ce que le centrage dudit pivot est assuré par un chaton du mouvement, pénétrant dans une creusure aménagée dans la plaque de base.

SOUS-REVENDEICATIONS :

1. Montre selon la revendication, caractérisée en ce que la plaque de base posée sur le pont y est maintenue par des vis vissées depuis le dessus.

2. Montre selon la revendication, caracté-
risée en ce que la plaque de base posée sur le
pont y est maintenue par des vis vissées depuis
le dessous.
- 5 3. Montre selon la revendication, caracté-
risée en ce que la plaque de base est fixée au
pont de roue de centre et centrée par le chaton
de roue de centre.
4. Montre selon la revendication, présen-
tant une seconde au centre, caractérisée en ce 10
que la plaque de base est fixée au pont de se-
conde au centre et centrée par le chaton de
seconde au centre.

Roamer Watch Co. S.A.

Mandataire : Edmond Lauber, ing. dipl., Genève

